

COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 08 juin 2022
Procès-verbal n° 38

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF et François PAIREMAURE
Excusés MM. Gérard MOUSSAC et Jean - Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 37 sans modification

RAPPELS IMPORTANTS POUR LES COUPES et CHALLENGES

Lors de la phase finale (à partir des ¼ de finale), les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs maximum avec la possibilité d'inclure un 2ème gardien

En conformité avec les Règlements Généraux de la FFF (article 144) et de la LFNA (article 24.A), il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match sur toute la compétition.

Dans les compétitions régionales et départementales, **les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants** et, à ce titre, revenir sur le terrain.
Il est en de même pour les Coupes Régionales et Départementales selon les dispositions spécifiques du règlement de la compétition concernée.

Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021-2022 avec 2 descentes de R3 <small>sous réserves de l'application finale des décisions disciplinaires des dossiers en cours et de l'homologation du Comité de Direction</small>		
Départemental 1 1 poule de 14 → 1 poule de 12	Accessions en R3 : 2	Ozon (1) et Usson L'Isle (1)
	Rétrogradations en Départemental 2 : 4	Lusignan (1), Fleuré (1), L'Envigne (1) et Rouillé (1)
Départemental 2 2 poules de 12 24	Accessions en Départemental 1 : 2	A : Nord Vienne (1) B : Chauvigny (3)
	Rétrogradations en Départemental 3 : 6	A : Cernay St Genest (1), Boivre (1) et Availles en Châtelleraut (1) B : Montmorillon (3), St Benoît (2) et Valence en Poitou (OC) (1)
Départemental 3 1 poule de 12 et 2 poules de 13 → 3 poules de 12 36	Accessions en Départemental 2 : 4	A : Ingrandes (1) ① B : Civaux (1) et Poitiers Cep (1) C : Stade Poitevin (3)
	Rétrogradations en Départemental 4 : 9	A : ASM (1), Coussay les Bois (1) et Leigné sur Usseau (1) B : Poitiers Baroc (1) (FG), Migné Auxances (3) et Jaunay Marigny (2) C : Lusignan (2), Brion St Secondin (2) et Poitiers 3 cités (2) ②

Départemental 4 5 poules de 12 60	Accessions en Départemental 3 : 6	A : Quinçay (1) B : Ozon (2) et/ou Châtelleraut SO (3) ③ C : Lavoux-Liniers (1) D : St Maurice Gençay (1) E : Vouneuil Béruges (2)
	Rétrogradations en Départemental 5 : 10	A : Jaunay Marigny (3) (FG) et Ceaux La roche (1) B : Cenon / Vouneuil (2) et Châtelleraut Portugais (3) C : Montmorillon (4) (FG) et L'Espinasse / La Puye La Bussière (1) (FG) D : ACG Foot Sud 86 (3) et Brion St Secondin (3) E : Poitiers Beaulieu ES (1) et St Benoît (3) Rétrogradation supplémentaire : Poitiers 3 cités (3) ④
Départemental 5	Accessions en Départemental 4 : 7	A : Sammarcolles / Mouterre Silly (1) B : Thuré Besse (2) et Colombiers (1) C : Ozon (3) ou Les Ormes (1) ③ D : Vallée du Salleron (1) E : Bouresse (1) et Valence en Poitou-Couhé (1) ④ F : Smarves Iteuil (2)

- ① Si dissolution de l'entente.
- ② Suite évocation sur le match Poitiers 3 cités (2) – Chasseneuil St Georges (2) en Départemental 3 poule C du 15/05/22.
- ③ Dossier en instance suite à un dossier disciplinaire en appel.
- ④ Suite à la rétrogradation Poitiers 3 cités (2) qui entraîne la rétrogradation de Poitiers 3 cités (3).

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86	GJ 3 Vallées 86	Poitiers Cep
Adriers	GJ Foot Sud 86	Poitiers Gibauderie
Availles en Châtelleraut	Ingrandes	Poitiers Portugais
Avanton	L'Envigne	Sèvres Anxaumont
Biard	La Pallu	Smarves Iteuil
Boivre	Ligugé	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Mignaloux Beauvoir	St Benoît
Buxerolles	Migné Auxances	St Savin St Germain
Cenon sur Vienne	Montamisé	Stade Poitevin
Cernay St Genest	Montmorillon	Valdivienne
Champagné St Hilaire	Naintré	Valence en Poitou – Couhé
Chasseneuil St Georges	Nalliers	Valence en Poitou OC
Château Larcher	Neuville	Vallée du Salleron
Châtelleraut SO	Nieuil l'Espoir	Vendlogne
Civaux	Nord Vienne	Verrières
Colombiers	Nouaillé Maupertuis	Villeneuve Chauvigny
Coussay	Oyré Dangé	Vouillé
Coussay les Bois	Ozon	Vouneuil Béruges
Dissay	Payroux Charroux Mauprévoir	Vouneuil sur Vienne
Espoir	Poitiers 3 cités	Vouzailles
Fleuré	Poitiers Asac	

DEPARTEMENTAL 1

Composition de la poule pour la saison 2022 / 2023

ANTRAN (1)
 BEAUMONT ST CYR (2)
 CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 CHÂTEAU LARCHER (1)
CHAUVIGNY (3)
 MIGNE AUXANCES (2)
MONTMORILLON (2)
NORD VIENNE (1)
 OYRE DANGE (1)
 POITIERS 3 CITES (1)
 SMARVES – ITEUIL (1)
 VERRIÈRES (1)

DEPARTEMENTAL 3

Départemental 3 (classement des 2 ^{èmes})		Poule	Points	Bp	Bc	dif.
1	Poitiers Cep 1892 (1)	B	21	28	10	18
2	Nieuil l'Espoir (2)	C	21	18	14	4
3	Antran (2)	A	20	22	17	5

DEPARTEMENTAL 4

Départemental 4 (classement des 2èmes)		Poule	Points	Bp	Bc	dif.
1	Châtelleraut SO (3)	B	24	25	16	9
2	Croutelle (1)	E	20	22	16	6
3	Buxerolles (3)	C	18	12	12	10
4	Verrières (2)	D	15	21	13	8
5	L'Envigne (2)	A	11	18	24	-6

DEPARTEMENTAL 5

Départemental 5 (classement des 2èmes)		Poule	Points	Bp	Bc	dif.
1	Colombiers (1)	B	24	51	11	40
2	Valence en Poitou Couhé (1)	E	20	23	11	12
3	Les Ormes (1)	C	20	24	26	-2
4	Ouzilly (1)	A	18	18	16	2
5	Sanxay (1)	F	16	20	25	-5
6	Fleuré / St Julien l'Ars (3)	D	ne peut pas accéder			

CHAMPIONNAT FÉMININ SENIOR

Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021-2022 avec 0 descente de R2

sous réserves de l'application finale des décisions disciplinaires des dossiers en cours et de l'homologation du Comité de Direction

Départemental 1 1 poule de 12 → 1 poule de 10	Accession en R2 : 1	Châtelleraut SO (2)
	Rétrogradations en Départemental 2 : 2	Pays Thénezéen (1) FG et Fontaine le Comte (1)
Départemental 2 1 poule de 8 → 1 poule de 10	Accession en Départemental 1 : 1	Stade Poitevin (1)
	Rétrogradation en Départemental 3 : 1	Poitiers Gibauderie (1)
Départemental 3	Accessions en Départemental 2 : 2	Gatinaise (1) et Le Tallud (1)

DIVERS

Match n° 24443682 : Nouaillé (3) – Poitiers Gibauderie (2) en Challenge des Réserves du 20/03/22.

La Commission enregistre la décision de la Commission de Discipline (PV n° 40 du 01/06/22) qui décide de suspendre le club de Poitiers Gibauderie des Coupes Départementales pour la saison 2022 / 2023.

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN : Finale le 12/06/22 à 17h

20	BUXEROLLES (1)	R1 A	MIGNE AUXANCES (1)	R2 A	
----	----------------	------	--------------------	------	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

COUPE LOUIS DAVID

Courriel du club de Brion St Secondin (06/06/22 à 23h27) signalant une erreur dans leur déclaration de recette des entrées des 1/4 et 1/2 finales.

Match n° 24520803 : Brion St Secondin (1) – Boivre (1) du 22/05/22

Confirmation du club de Boivre (courriel du 07/06/22 à 12h26)

Nouveau calcul de la feuille de recette :

Recette	0,00 €	Location terrain	0,00 €
		Forfait sur recette	40,00 €
		Frais d'arbitrage	146,96 €
		Déplacement du club visiteur	45,00 €
Total des recettes	0,00 €	Total des dépenses	231,96 €
		Déficit	231,96 €

Sera prélevé au club recevant **115,98 €** Sera prélevé au club visiteur **70,98 €**

Match n° 24524603 : Brion St Secondin (1) – Poitiers 3 cités (1) du 29/05/22

Confirmation du club de Poitiers 3 cités (courriel du 07/06/22 à 23h32)

Nouveau calcul de la feuille de recette :

Recette	0,00 €	Location terrain	0,00 €
		Forfait sur recette	40,00 €
		Frais d'arbitrage	146,96 €
		Déplacement du club visiteur	28,00 €
Total des recettes	0,00 €	Total des dépenses	214,96 €
		Bénéfice	214,96 €

Sera prélevé au club recevant **107,48 €** Sera prélevé au club visiteur **79,48 €**

COUPE LOUIS DAVID : Finale le 11/06/22 à 20h

124	VALDIVIENNE (1)	D2B	POITIERS 3 CITES (1)	D1	
-----	-----------------	-----	----------------------	----	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

Match n° 24527207 : Colombiers (1) – Espoir (1) du 29/05/22 reporté le 06/06/22

		Location terrain	26,00 €
Recette	130,00 €	Forfait sur recette	32,00 €
		Frais d'arbitrage	158,99 €
		Déplacement du club visiteur	21,00 €
Total des recettes	130,00 €	Total des dépenses	237,99 €
		Déficit	107,99 €

Sera prélevé au club recevant **158,00 €** Sera prélevé au club visiteur **32,99 €**

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU : Finale le 11/06/20 à 17h

55	CROUTELLE (1)	D4E	ESPOIR FC (1)	D6	
----	---------------	-----	---------------	----	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

CHALLENGE des RÉSERVES

Match n° 24524608 : Vouneuil Béruges (2) - Biard (2) du 29/05/22

Erreur administrative sur le montant des frais d'arbitrage à savoir 223,95€ au lieu de 179,85€

Nouveau calcul de la feuille de recette :

		Location terrain	0,00 €
Recette	0,00 €	Frais d'arbitrage	223,95 €
		Déplacement du club visiteur	9,00 €
Total des recettes	0,00 €	Total des dépenses	232,95 €
		Déficit	232,95 €

Sera prélevé au club recevant **116,48 €** Sera prélevé au club visiteur **107,47 €**

CHALLENGE des RÉSERVES : Finale le 11/06/22 à 14h

75	ACG FOOT SUD 86 (2)	D3C	VOUNEUIL BERUGES (2)	D4E	
----	---------------------	-----	----------------------	-----	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : Finale le 12/06/22 à 15h

15	SMARVES ITEUIL (3)	E	COLOMBIERS (2)	B	
----	--------------------	---	----------------	---	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

CONSOLANTE du CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CONSOLANTE du CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : Finale le 12/06/22 à 13h

9	VALLÉE DU SALLERON (2)	C	BRION ST SECONDIN (4)	D	
---	------------------------	---	-----------------------	---	--

Rappel : pour la finale, le club recevant doit fournir la tablette et le club visiteur doit prévoir un jeu de maillots de remplacement en cas de couleurs identiques.

FINALE du CHALLENGE du POITOU à 11 et de la COUPE du POITOU à 8

Résultats des finales à 8 et à 11 du samedi 04 juin 2022 à Vasles (79)

à 8 : Avenir 79 / Autize Orée / Chamois Niortais (1) - Cerizay (1)

1 - 3

à 11 : Stade Poitevin (1) – FC Gatinaise (1)

1 - 4

La Commission félicite les quatre équipes pour ces belles finales et remercie le club de **Vasles** pour l'organisation de la journée

CHAMPIONNAT FÉMININ - RÉUNION DE FIN DE SAISON

La réunion de fin de saison et les finales de la Coupe et du Challenge du Poitou se sont déroulées le samedi 04 juin 2022 à Vasles (79).

Membres du District présents : MM. Didier DANIEL et Laurent LARBALETTE et Mme Maryse MOREAU

Clubs de la Vienne présents : Availles en Châtelleraut (1), Boivre (1), Châtelleraut SO (3), Fleuré (1), La Chapelle Bâton (1), Loudun (2), Lusignan (2), Montmorillon (1), Naintré (2), Nieuil l'Espoir (1), Poitiers 3 cités (1) et Quinçay (2).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Secrétaire, François PAIREMAURE